

deux Idolâtres. Les Saints Pères les ont fait valoir ; & Mr. de Pontbriand après eux. Il passe assez légèrement sur les autres merveilles ; mais il appuye & avec raison sur le miracle de la Résurrection. C'est la preuve par excellence, c'est l'argument qui triomphe de toutes les subtilités des impies.

Comme ces difficultés ne roulent que sur des conjectures & des convenances, on leur répond fort bien qu'une suspicion ne suffit pas pour détruire un fait bien établi. Or qui peut mieux établir un fait qu'une société nombreuse de témoins qui se laissent égorger, déchirer, précisément pour dire *J'ai vu le Christ résuscité* ? Les objections, fussent-elles plus fortes qu'elles ne sont, si elles combattent quelques sentimens établis sur des preuves bien nettes & bien convaincantes ; l'impuissance où l'on est de leur répondre . . . ne doit ébranler en aucune façon la persuasion où l'on est de la vérité ; car enfin l'esprit humain sera-t-il réduit à différer de croire quelque chose jusqu'à ce qu'il sache tout ? C'est le raisonnement de M. de Croufaz, Log. quatrième part. ch. 11.

Si l'on nous oppoisoit les prétendus miracles des Payens & des Hérétiques, la réponse est courte 1°. Ceux qui les rapportent ne disent jamais les avoir vus, & Philostrate, par exemple, qui raconte tant de merveilles d'Apollonius de Thyane, vivoit cent ans après lui. 2°. Il est des caractères pour distinguer les vrais miracles d'avec les faux ; « les miracles & la Doctrine » ensemble nous facilitent ce discernement. ,, 3°. Enfin Dieu ne permet jamais un faux miracle sans y joindre le préservatif : les Magiciens de Pharaon changent leurs verges en serpens ; mais ils sont dévorés par ceux de Moïse. Tout ceci est un point délicat, qui auroit peut-être demandé plus de discussion.

Ce qu'on dit de la Divinité de Jesus-Christ, de l'authenticité des saints Evangiles &c. est fort bien touché ; en particulier la manière dont l'Auteur concilie les deux Généalogies du Sauveur dans S. Matthieu & dans S. Luc, nous a plû beaucoup. Nous en disons autant d'un passage de l'ancien Testament, que Saint Matthieu donne à Jérémie, quoiqu'il ne se lise que dans Zacharie. Après plusieurs explications M. de Pontbriand s'attache à celle-ci qui est naturelle. C'est qu'il est certain que les Juifs partageoient en trois volumes tous les Livres Saints ; le troisième volume étoit appelé *Jérémie*, parce qu'il commençoit par ce Prophète. Ainsi l'Evangéliste ne s'est point trompé ; le texte qu'il

rapporte